

INVITATION PRESSE

Mardi 14 décembre 2022

300.000 baguettes avec la farine bio de Candie

Servies dans les écoles toulousaines

Mercredi 14 décembre à 14h45, Jean-Jacques Bolzan, adjoint au Maire délégué au Bien manger, en présence de Jean-Luc Beauhaire, boulanger toulousain et Meilleur Ouvrier de France, vous invite à la signature de la convention de partenariat pour la confection de baguettes bio, entre la cuisine centrale de la Mairie de Toulouse, le Domaine agricole de Toulouse, Agribio Union, Euralis, Arterris & Les Moulins Pyrénéens, Euralis la boulangerie La Gloire. Fabriquées à partir du blé bio du Domaine agricole de Toulouse, elle seront servies aux petits Toulousains dans les cantines des écoles toulousaines.

Grâce à cette convention, 300.000 baguettes bio seront produites chaque année, en circuit court :

- -Le Domaine agricole de Toulouse produit du blé tendre bio à Toulouse (environ 100 tonnes par an)
- -Le groupe coopératif Euralis assure un conseil technique au Domaine et la logistique vers le silo de stockage
- -La coopérative Agribio Union réserve un silo pour l'année, trie le blé et le livre par lots au meunier
- -Les Moulins Pyrénéens font la mouture et livrent le boulanger en farine fraîche
- -La boulangerie La Gloire façonne 300.000 baguettes rustiques bio toulousaine
- -La cuisine centrale de la Mairie commande chaque jour les baguettes en fonction des besoins
- >> RDV mercredi 14 décembre à 14h45 au Capitole, salle des Commissions

Service de presse

Hôtel de Ville, place du Capitole 31000 Toulouse tel. 05 61 22 21 47

service.presse@mairie-toulouse.fr **Espace presse en ligne**

Suivez toutes les informations du service de presse sur le fil Twitter @PresseToulouse





Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire cliquez ici .